

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2023-02

Date de la convocation : 12/01/2023

Membres en exercice : 24

Membres présents : 19

Membres votants : 19

Le dix-neuf janvier mille vingt-trois, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, LAMPSON - GUEILLOT Nadège, PAYEN Françoise et MM. CANIVENQ Roland, DAUPHY Bruno, DE POUILLY Jean, DUGARD Yann, FLEURY Vincent, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, M. MEIS Michel, NANJI Désiré Léopold, POTRON Pierre, RICHELET Jean-Pol, SALEZ René, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VALET Bruno.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE
DU DISPOSITIF DE RENOVATION DE TOITURES/FACADES**

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » ;

Vu la délibération n°DC2021/11 du Conseil Communautaire du 17/02/2021 adoptant la révision du dispositif de soutien à la rénovation de toitures et façades et confiant délégation au Bureau pour l'attribution des subventions ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE, à l'unanimité, d'ATTRIBUER la subvention suivante pour la rénovation de toitures :

Prénom Nom	Adresse de résidence	Type de propriétaire	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention attribuée
██████████ ██████████ ██████████ ██████████	██████████ 08310 MACHAULT	PO	Façades	4 280,00 €	4 280,00 €	1 070,00 €
██████████ ██████████ ██████████	██████████ ██████████ 08310 PAUVRES	PO	Toiture	18 083,41 €	10 000,00 €	1 500,00 €
██████████	██████████ ██████████	PO	Toiture	23 966,91 €	10 000,00 €	1 500,00 €

██████████	08240 HARRICOURT					
██████████ ██████████ ██████████	██████████ ███████████ 08310 PAUVRES	PO	Toiture	18 265,94 €	10 000,00 €	1 500,00 €

- CHARGE le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

 Benoit SINGLIT